

## Politique Santé, Sécurité au Travail et Environnement de Ciments de l'Afrique (CIMAF)

Le développement durable étant au cœur de la stratégie d'évolution de Ciments de l'Afrique, l'entreprise a décidé de s'engager dans une politique Santé, Sécurité au Travail et Environnement.

En effet, la Santé et la Sécurité de notre personnel propre et de nos sous-traitants ainsi que le respect de l'environnement sont au cœur de nos préoccupations et de nos responsabilités. Nous souhaitons développer une culture d'entreprise et atteindre un niveau d'excellence en matière de Santé, Sécurité au Travail et Environnement et le maintenir durablement.

Pour cela, Ciments de l'Afrique s'appuie sur les axes suivants :

- Prévenir les risques liés à la Santé & Sécurité au Travail, pour l'ensemble de nos collaborateurs et sous-traitants, ainsi que les risques liés à la sécurité routière ;
- Prévenir toute nuisance à l'environnement, maîtriser la gestion de nos déchets et contribuer à la préservation des ressources naturelles ;
- Être en conformité avec les exigences légales, réglementaires et autres exigences auxquelles nous avons souscrit ;
- S'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue nous permettant d'accroître nos performances et notre compétitivité.

Pour garantir la réussite de cette politique, le Management de Ciments de l'Afrique s'engage à :

- Soutenir la Santé, Sécurité au Travail et Environnement et les porter avec conviction auprès de tous les collaborateurs et sous-traitants ;
- Communiquer cette politique à l'ensemble des parties intéressées ;
- Renforcer et mobiliser toutes les ressources nécessaires à l'accomplissement de cette politique ;
- Assurer la mise en place et le suivi du Système de Management Santé & Sécurité au Travail et Environnement standard du Groupe CIMAF.

**Le Vice-Président**